



Ouverture du colloque par Yves ROME

Président de l'AVICCA

Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs les élus, Chers membres de l'AVICCA, et vous tous qui dans les services de l'Etat, chez les opérateurs aménageurs et les opérateurs, dans les bureaux d'études, les entreprises qui déploient les réseaux, concourez à l'aménagement numérique du territoire, Permettez moi de vous souhaiter la bienvenue à la huitième édition du colloque « Territoires et réseaux d'initiative publique » de l'AVICCA.

Je me réjouis de vous voir de plus en plus nombreux participer à ce colloque : l'aménagement numérique de notre territoire suscite de l'intérêt depuis longtemps, mais cet intérêt semble aller croissant et c'est une bonne nouvelle ! Plus nous serons nombreux à nous investir sur ce vaste dossier, mieux et plus vite nous parviendrons à atteindre l'objectif.

Nous avons cette année l'honneur et le plaisir d'accueillir deux Ministres : vous-même, chère Fleur Pellerin, en charge notamment du dossier numérique, et demain, Cécile Duflot, chargée de l'égalité des territoires. Votre venue à toutes deux est pour nous un signe extrêmement positif, qui place l'aménagement du territoire au cœur des politiques numériques. Soyez certaine(s) que les participants au TRIP 2012 seront particulièrement attentifs à votre volonté, aux objectifs de votre gouvernement et aux moyens que vous vous donnerez et vous nous donnerez pour y parvenir.

Le modèle retenu jusqu'à présent pour le passage au très haut débit était plutôt inégalitaire, avec un régime de double peine pour les territoires ruraux : à ces derniers de financer l'amélioration du réseau cuivre, tandis que les grandes villes passaient gratuitement à la fibre optique... Mais ce modèle a ses limites : même les zones denses se posent aujourd'hui des questions sur la rapidité et l'exhaustivité des déploiements.

Je rêve de vous retrouver dans quelques années à un colloque de l'AVICCA qui ne sera consacré qu'aux services et aux usages. Cela signifiera que nous n'avons plus à nous préoccuper des « tuyaux ». N'étant pas ingénieur de formation, vous imaginez bien que je ne me suis pas passionné spontanément pour la partie technique de l'aménagement numérique ! Mais j'ai vite compris que nous avons besoin d'un nouveau réseau, plus performant, sans quoi ce rêve risque fort de tourner au cauchemar d'ici quelques années. Le récent rapport de la fondation Terra Nova (intitulé Numérique, Renouer avec les valeurs progressistes et dynamiser la croissance) dresse d'ailleurs le même constat : le retard de la France dans les infrastructures se creuse par rapport à l'Asie et aux Etats-Unis. Si cela devait continuer, je ferais mienne cette citation de Jacques Attali : « Une des principales explications de ce retard (...) réside dans le manque chronique de volonté politique lorsqu'il s'agit du numérique ».

Si je continue de rêver et de croire en un monde meilleur, le président de l'AVICCA que je suis reste avant tout pragmatique ! L'essentiel de ce colloque va donc être consacré aux « tuyaux » car la question des conditions de passage au Très haut débit n'est toujours pas tranchée et il serait temps qu'elle le soit.

Les collectivités investissent depuis plusieurs années maintenant sur leur territoire. Nous allons donc vous présenter des exemples très concrets de ce que leur action suscite dans le domaine de la santé, avec le Groupement de Coopération Sanitaire e-santé Bretagne, ou de l'éducation, avec la Moselle et le Réseau d'initiative publique de notre excellent collègue Philippe Leroy. L'essentiel des interventions sera assuré par des collectivités que l'on a peu l'habitude d'entendre, mais qui sont très représentatives de l'élan général, et des interrogations que nous avons encore. Nous donnerons également, comme chaque année, la parole aux opérateurs, car il est indispensable que chacun comprenne bien la logique de ses partenaires, afin que l'Etat fixe un cadre où ces forces publiques et privées ne s'opposent pas, mais concourent à un objectif commun. J'y reviendrai.

Je voudrais, Madame la Ministre, dans ce propos liminaire m'adresser à deux personnes qui ne sont pas dans cette salle. Une mamie, qui habite peut-être dans le Cantal. Et un geek, qui est par exemple parisien. Vous le savez, la question s'est posée dans ces termes il y a un an : la mamie et le geek ont-ils les mêmes besoins ? Cette question ressurgit de plus belle, sous d'autres formes, dans le discours de certains opérateurs, pour lesquels une France à deux vitesses est normale. Cette question garde me semble-t-il toute sa pertinence. Si le geek parisien a besoin de se soigner, il trouvera très facilement un médecin, un radiologue, un hôpital. Il n'a pas franchement besoin de télésanté. Mais il se peut qu'un jour, ce geek ait envie d'aller travailler ailleurs, de se ressourcer loin des métropoles. Il aura alors besoin de très haut débit pour son activité, ses enfants seront consommateurs de télé-enseignement et la télésanté aura probablement son utilité. Alors je voudrais dire au geek : êtes vous prêt à mettre

un euro par mois sur votre facture de télécoms – un euro par mois ! – pour aider la mamie du Cantal, ou votre alter ego qui est déjà en Lozère ? Je l'espère.

Un euro par mois, soit 700 à 800 millions d'euros par an sur dix ans, 2,5% des factures fixe et mobile : c'est à peu près ce qu'il faudrait pour organiser une péréquation nationale. Une telle contribution au service public des communications électroniques permettrait de résoudre les inégalités pour le fixe, comme pour le mobile, car nous sommes loin d'une bonne couverture aussi dans ce domaine. La facture de la couverture du territoire national en fibre optique s'élève à environ 30 milliards d'euros. Les collectivités pourraient participer financièrement autant que l'Etat, ce qui n'est pourtant pas facile dans la conjoncture actuelle. Mais c'est le prix à payer pour maîtriser notre destin, et nous le savons bien, nous qui sommes élus, responsables de l'avenir de nos territoires. Sans cela, par une action privée, mais je le crains, même par un quelconque opérateur public national à recréer, nous pourrions attendre longtemps, très longtemps le très haut débit pour tous.

Je ne suis pas sans savoir, Madame la Ministre, que les Français n'aiment pas les taxes. Je sais aussi que le gouvernement leur demande des efforts substantiels pour boucler le budget. Je sais enfin que la conjoncture est particulièrement difficile. Mais peut-on croire un instant qu'un nouveau réseau de 30 milliards d'euros ne va pas être répercuté quelque part, dans la facture des utilisateurs ? Soit nous construisons ce réseau, et il faudra bien le financer ; soit nous continuons à prendre du retard, et nous paierons lourdement son absence dans nos territoires beaucoup plus vite que nous ne l'imaginons.

Revenons donc à notre équation financière. Trente milliards d'euros à trouver. Je vais supposer que nous avons effectué cet effort pédagogique du côté des financements publics. Cet effort est largement engagé de la part des collectivités, avec les schémas directeurs. S'agissant de la péréquation nationale, je vais m'employer à la renforcer au Sénat dans les prochaines semaines. Nous avons donc une quinzaine de milliards disponibles par un effort partagé de l'Etat et des collectivités. Si les opérateurs investissent 500 euros par prise, ce qu'ils se sont déjà déclarés prêts à faire en zone AMII, ils apportent les 15 milliards qui manquent. C'est beaucoup. Mais ils n'investissent, nous dit l'ARCEP, que 6 milliards chaque année. Il faudrait donc qu'ils consacrent un quart de cette somme à la fibre optique. Aujourd'hui, les opérateurs protestent. Le chiffre d'affaires du secteur a diminué de 3,4 % en un an, avec l'arrivée du nouvel opérateur mobile. Cela dit, je n'avais pas observé qu'ils consacraient auparavant un quart de leurs investissements à la fibre optique... C'était plutôt un dixième, à peine. Et je comprends que la situation ne change pas spontanément car ce n'est pas franchement leur intérêt économique. Il est donc impératif d'inciter davantage le secteur privé à investir sur la fibre. C'est, me semble-t-il, le travail du régulateur.

L'ARCEP a déterminé le cadre général, en fixant des zones de densité, des règles de co-investissement, d'amortissement et de partage du génie civil. Peut-être a-t-il été trop loin dans les zones où une concurrence par les infrastructures est censée fonctionner. Peut-être n'y a-t-il pas assez d'incitations pour celui qui investit en premier dans la zone moins dense. Et, à coup sûr, il y a un grave problème quand les collectivités construisent un réseau. La boucle locale est un monopole naturel, en dehors des zones très denses. Il y aura bientôt deux réseaux, le cuivre et la fibre. Une forte incitation à basculer de l'un à l'autre est indispensable. Une expérimentation technique est lancée à Palaiseau, François Lambert, Vice-Président de l'AVICCA et élu de cette ville, nous en parlera dans la matinée. Cette expérimentation est très positive. Mais en parallèle les conditions économiques de la bascule rapide d'un réseau à l'autre doivent être créées partout. Sans cela, ce sont les collectivités qui vont devoir supporter non seulement les 7 à 8 milliards d'euros de subventions locales sur leurs budgets pour construire les réseaux, mais aussi les milliards d'euros de risque relatif au transfert des abonnés d'un réseau à l'autre. Ce chiffrage sera explicité tout à l'heure. Par ailleurs, l'entretien de deux boucles locales coutera également des fortunes. Il est grand temps de trouver une solution.

Le Président de l'ARCEP sera parmi nous demain : c'est une première. J'espère qu'il abordera la question. A notre demande, il a déjà accepté que l'Autorité travaille avec nous et les opérateurs aménageurs sur un thème qui nous est cher : l'articulation entre la régulation et les réseaux d'initiative publique, car certaines décisions peuvent parfois mettre en péril l'économie de nos partenaires, et, in fine, nos collectivités. Je l'en remercie.

Madame la Ministre, vous avez organisé une table ronde très positive le 27 juillet dernier, il y a trois mois déjà, avec votre collègue du gouvernement Cécile Duflot. Vous y avez évoqué la piste d'une priorité à 2017, sur les zones à mauvais débit, les entreprises, les services publics. Vous repreniez ainsi les priorités exprimées dans les Schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique. C'est le constat que nous dressons ici-même, à cette tribune, à l'occasion du premier bilan de ces schémas, et ce sera aussi le fil directeur de trois de nos présentations et débats. Ces priorités, que nous partageons totalement, nécessitent de changer profondément les barèmes d'aides actuelles de l'Etat et supposent une alimentation rapide, forte et pérenne d'un fonds. Le FANT existe ; il serait temps de l'alimenter. Je sais que ce n'est pas facile, par les temps qui courent, mais c'est indispensable.

Il y a d'autres facteurs de réussite, pour passer au Très haut débit : la standardisation et le rapprochement des offres des réseaux publics, la surveillance des engagements privés, la formation, j'ai déjà été un peu long, je ne m'y étendrai pas. Le programme national Très haut débit a eu le mérite de lancer le sujet, le Fonds national pour la société numérique a dégagé un premier budget, l'exercice des schémas directeurs a été très formateur. Mais les limites de ce programme sont de plus en plus évidentes. Côté collectivités, insuffisance des aides et absence d'assurance pour les déploiements privés. Côté opérateurs, inquiétudes légitimes sur l'hétérogénéité des réseaux et de trop faibles incitations. Côté Etat, constat qu'il faudrait 60 ans pour tenir un objectif fixé à 15 ans. Une « triple plaie », « aiE », si je puis me permettre ce jeu de mot... A vous, à votre gouvernement et à l'ARCEP, d'en tirer les leçons pour passer à un « triple play », avec un y, c'est à dire à un jeu positif entre collectivités, opérateurs et Etat.

Et notre mamie du Cantal ? Je ne l'ai pas oubliée, bien au contraire. Ma conclusion sera pour elle. Qu'elle ne s'effraie pas de ces milliards. Pour sa génération, nous avons su apporter l'électricité partout. Aujourd'hui nous ne partons pas de rien. Le génie civil est là, et sera réutilisé ; c'est d'ailleurs l'essentiel du coût. Nous ne laisserons pas construire une France à deux vitesses. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons un effort de solidarité, des mécanismes de financements collectifs, une mutualisation sur une seule boucle locale. Dix ans pour offrir le Très haut débit à tous, nous devons, nous pouvons y arriver !

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite des débats et des échanges fructueux au cours de ces deux journées qui seront je l'espère l'occasion d'avancer sur ce vaste chantier.